

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **DEUX OCTOBRE DEUX MILLE DIX-HUIT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque
M. Serge Marquis
Mme Sonia Rivard

Mme Francine Lehouiller
M. Luc Adam
M. Réjean Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 4 et 18 Sept.2018
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R18-10-194 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

04 Sept.2018

R18-10-195 Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du **quatre Septembre deux mille dix-huit**, soit accepté tel que lu et en y apportant les corrections nécessaires.

Adopté.

R18-10-196 **18 Sept.2018**

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du **dix-huit Septembre deux mille dix-huit** soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi des différents points est fait.

Le 2 Octobre 2018

5- PAROLES AUX CITOYENS

Monsieur Éric McFadden, citoyen nous mentionne que près du cours d'eau du chemin de la Rivière Ouest, il y a un barrage qui commence à être problématique.

Monsieur Réal Lambert nous informe également que dans le rang 10 & 1, entre le chemin Lirette et la traverse Gallichan-Rapide-Danseur, il y a beaucoup de branches qui devraient être coupées car lorsqu'ils sortent avec les tracteurs durant la période des foins, la visibilité n'est pas bonne et cela pourrait être dangereux.

Madame Chantal Vallières, citoyenne, nous informe d'un projet qui est en cours actuellement avec la communauté de Pikogan, elle nous renseigne des grandes orientations et demande si la Municipalité aurait de l'intérêt à travailler en collaboration avec eux.

Monsieur Émilien Larochelle vérifie auprès des membres du conseil pour savoir si la rencontre orientée pour vendredi le 12 octobre prochain aura lieu. Cette rencontre fait suite à la rencontre qui a eu lieu le 7 Septembre dernier avec les membres du Comité consultatif d'urbanisme au Café des Rumeurs. Les membres du conseil l'informent que la rencontre aura lieu à une date ultérieure. Il demande de faire parvenir une copie du compte-rendu qu'il a fait avec la collaboration de Nancy, secrétaire-trésorière adjointe, aux personnes qui étaient présentes à la rencontre.

6- CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- DÉPENSES

MRC d'Abitibi-Ouest	Vidanges septiques	561.00
Orizon mobile Amos	Fournitures – pompiers	1 776.36
Hamster / Buro Concept	Fournitures de bureau	87.24
Éditions juridiques FD	Mise à jour – Code municipal	143.24
J.G.R. Ltée	Fournitures – pompiers	403.40
Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien : 909.41	2 415.15
	Fournitures – Aqueduc : 689.42	
	Porte et barre panique : 816.32	
Soc. Can. Des Postes	Média poste	29.94
Aérofeu Ltée	Entretien équipements – pompiers	1 261.27
André Carbonneau	Travaux de chemins	275.94
Canadian Tire La Sarre	Fournitures – pompiers	412.30
Marcel Baril Ltée	Fournitures – Aqueduc	375.81
Station du coin Enr.	Essence et carburant	354.62
Ghislain Proulx	Castors (7)	280.00
Techni-Lab	Tests d'eau	1 119.87
AECOM Consultants	Mise à jour – Plan d'urbanisme	4 713.98
CIA Informatique	Soutien technique	218.47
Visa Desjardins	MAJ – RPEVL : 135.00	1 216.63
	Registraire des entreprises : 17.00	
	Congrès de la FQM : 1 064.63	
Beauchemin	Entretien d'équipement	135.67
réfrigération		
Henri Bourque	Frais de déplacements	681.80
Asp. Pompes La Sarre	Produits d'entretien	41.39

Le 2 Octobre 2018

Fiducie Desjardins	REER – Sept.2018	266.97
Pyromont	Inspection d'équipement	1 353.48
Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette-Octobre: 2 366.57	2 654.01
	Cueillette-Octobre : 287.44	
Gino Roy Bernier	Frais de déplacements-pompiers	22.80
Nettoyeur Michon La Sarre	Nettoyage vêtements – pompiers	34.50
Impression Plus La Sarre	Papier à en-têtes (Lettre)	208.10
9252-9783 Qc Inc.	Nivelage – Sept.: 7 212.13	24 181.64
	Travaux d'aqueduc : 16 969.51	
Équipement Gélinas Inc.	Fournitures d'entretien	30.87
Dicom Express	Frais de Dicom	21.24
Groupe CCL	Impression des chèques	631.44
Enviro-Abitibi	Aqueduc – Juillet 2018 : 2 242.01	5 202.61
	Aqueduc – Août 2018 : 1 638.39	
	Aqueduc – Sept. 2018 : 1 322.21	
Surplus du Nord	Botte et gants de travail – Employé	209.22
Norfil Inc.	4 X 20 litres de Chlore	325.29
Xérox Canada Inc.	Contrat de service	1 783.13
Johanne Shink	Frais de déplacements	24.00
	TOTAL	53 453.38\$

SALAIRES

Johanne Shink	2 109.60	Nancy Shink	1 851.98
Réjean Breton	153.77	Sonia Rivard	153.77
Claude Bourque	153.77	Henri Bourque	461.34
Serge Marquis	153.77	Francine Lehouiller	153.77
Luc Adam	153.77	Chantal Gaumont	156.74
Stéphane Ayotte	524.16	Jean-Guy Hébert	405.89
Normand Bourque	1 394.64	Gloria Miville	2 244.61
		TOTAL	10 071.58\$

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1800313	Soudures multiples	Fournitures d'entretien	31.88
C1800314	Louis Naud	Clé WIFI – Âge d'Or	40.23
C1800315	Hamster/Buro Concept	Fournitures de bureau	97.49
C1800316	Éditions juridiques FD	MAJ – Code municipal	233.10
C1800317	Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	782.57
C1800318	Jean-Guy Pigeon	Fournitures d'entretien	106.93
C1800319	Ent. Roland Richard	Sorties d'urgences	689.85
C1800320	Soc. Can. Des postes	Média poste	83.06
C1800321	Claude Bourque (petite caisse)	Rallonge électrique	11.49
C1800322	Canadian Tire	Bacs verts (3) : 272.46 Fournitures : 25.28	297.74
C1800323	***ANNULÉ***		
C1800324	Station du Coin Enr.	Essence, carburant	595.22
C1800325	Xérox Canada Inc.	Contrat de service	245.82
C1800326	CIA Informatique	Soutien technique	436.92
C1800327	Asp. Pompes La Sarre	Produits d'entretien	19.17
C1800328	Fiducie Desjardins	REER – Août 2018	265.10
C1800329	Les Ent. J.L.R. Inc.	Cueil - Août : 2 366.57 Cueil. (Ray) : 287.44 Cueil. – Sept. : 2 366.57 Cueil. (Ray) : 287.44	5 308.02
C1800330	9252-9783 Qc Inc.	Nivelage – Août 2018	7 212.13

Le 2 Octobre 2018

C1800331	Pièces Gaétan Fluet	Fournitures d'entretien	40.33
C1800332	Édition petite mine	Activité de prévention	184.36
C1800333	WSP	Aqueduc municipal	603.62
C1800334	Yoann Mainville	Stencil d'identification	97.73
C1800335	Soc. Can. Postes	Frais de poste	298.94
C1800336	Nancy Shink	Séances – Sept. 2018	60.00
C1800337	Francine Lehouiller	Séances – Sept. 2018	60.00
C1800338	Johanne Shink	Séances – Sept. 2018	30.00
C1800339	Serge Marquis	Séances – Sept. 2018	60.00
C1800340	Claude Bourque	Séances – Sept. 2018	60.00
C1800341	Henri Bourque	Séances – Sept. 2018	60.00
C1800342	Réjean Breton	Séances – Sept. 2018	60.00
C1800343	Luc Adam	Séances – Sept. 2018	60.00
C1800344	Sonia Rivard	Séances – Sept. 2018	60.00
TOTAL			18 191.70\$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M180111	Hydro-Québec	Éclairage public	348.24
M180112	Hydro-Québec	Pompiers, garage	485.86
M180113	Hydro-Québec	CLSC, Biblio, Fermières	486.65
M180114	Bell mobility	Cellulaire	0.99
M180115	Télébec	Aqueduc	97.43
M180116	Télébec	Corporation municipal	718.53
M180117	Receveur général	DAS – Sept. 2018	976.94
M180118	Ministre des finances	DAS – Sept. 2018	2 353.23
TOTAL			5 467.87\$

COMPTES PAYÉS – CHÈQUES EN LIGNE

L1800008	Visa Desjardins	Cartouche d'encre	151.06
L1800009	Télébec Ltée	Corporation municipal	836.21
L1800010	Visa Desjardins	Frais de crédit	22.79
L1800011	Visa Desjardins	Avance – Congrès FQM	308.21
TOTAL			1 318.27\$

R18-10-197

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén./Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

Adopté.

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Appels d'offres – Ponceaux galvanisés

R18-10-198

Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE le conseil municipal accepte la soumission de madame Brigitte Rivard au montant de 42\$ pour l'achat des ponceaux galvanisés.

Adopté.

Le 2 Octobre 2018

Appels d'offres – Piquets de clôture

Considérant qu'aucune soumission n'a été reçue, nous les donnerons à M. Denis Veillette, citoyen du 406, avenue Royer qui en avait fait la demande pour ses fins personnelles.

Déneigement des cours

Considérant une demande d'information reçue par un entrepreneur invité à soumissionner, un addenda a été produit et la procédure est prolongée jusqu'au 9 octobre 2018.

SSI de Gallichan – Demande de subvention

R18-10-199

Il est proposé par monsieur M. Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise le versement de 5000\$ au Service de sécurité incendie de Gallichan tel que prévu au budget pour l'année 2018.

Adopté.

MRC D'ABITIBI-OUEST – Formation pompiers volontaires

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Gallichan désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Gallichan prévoit la formation de 1 pompier pour le programme Pompiers 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Le 2 Octobre 2018

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation d'un pompier volontaire ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adopté.

AFAT – Renouvellement de la cotisation annuelle

R18-10-200 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de faire le renouvellement de la cotisation annuelle au montant de 50\$ pour l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT).

Adopté.

Tôlerie et soudage - Brise-glace – centre communautaire

R18-10-201 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise le fournisseur Tôlerie et soudage JRL à procéder à la fabrication et l'installation d'arrêt de neige pour le centre communautaire, partie arrière moins le garde soleil de l'entrée arrière, côté ouest du centre communautaire pour une longueur de 25 pieds au lieu de 35 pieds tel que soumissionné en date du 25 Septembre 2018. Le montant sera de 2 250\$ au lieu de 2950\$ (excluant les taxes) pour une longueur de 25 pieds.

Adopté.

École du Maillon – Cueillette de bouteilles et de cannette vides

R18-10-202 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise la cueillette de bouteilles et de cannettes vides à l'école Dagenais de Palmarolle du 1^{er} au 6 janvier 2019 dans le but de faire un voyage éducatif à Ottawa en Juin 2018 avec 45 élèves de première et deuxième année du secondaire.

Adopté.

Le 2 Octobre 2018

- Panneaux de signalisations – Commande**
- R18-10-203 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise l'achat des panneaux de signalisations qui sont manquants pour nos besoins.
- Adopté.
- Secrétaire-trésorière adjointe – Demande de vacances**
- R18-10-204 Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise la secrétaire-trésorière adjointe à prendre deux semaines de vacances;
- QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte de verser l'équivalent d'une semaine normale de travail à raison de 35 heures au taux de 17\$/hre plus un 500\$ en guise de prime pour avoir concilié son poste avec les tâches de la Dir. Gén. / Sec.-très. lors de son absence pour la période de Juin, Juillet et Août 2018 en raison d'un arrêt de travail pour accompagner son fils pour des raisons de santé.
- Adopté.
- WSP – Réclamation de de l'entrepreneur**
- R18-10-205 Considérant que la Municipalité de Gallichan maintient l'application des pénalités de retard depuis le 25 janvier 2018 et, ce, jusqu'à l'acceptation provisoire des travaux par la firme WSP. La totalité des frais de pénalités de retard présentés dans les demandes de paiement sera par conséquent retenue des montants dus à l'Entrepreneur. La réclamation sur les frais de surveillance présentée par l'Entrepreneur en date du 24 Sept.2018 est par conséquent non-recevable.
- Considérant que l'Entrepreneur est en retard de 245 jours de calendrier à ce jour, la Municipalité de Gallichan se réserve le droit d'appliquer la seconde clause de pénalités, qui est la suivante :
- 3.8 Dommages – Intérêts pour retard
À l'article 4.9.2 du NQ 1809-900-II, les paragraphes a) et b) sont abrogés et remplacé par :
- a) Un montant égal à tous les frais engagés par le Maître de l'ouvrage aux personnes chargées de surveiller les travaux pendant la période de retard;
 - b) Un montant de 1 000. \$ par jour de retard de calendrier.
- En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Le 2 Octobre 2018

QUE, la Municipalité de Gallichan accepte et demeure cohérente avec les orientations de la firme WSP dans le but de finaliser les travaux de l'aqueduc municipal dans le cadre du projet #151-00380-00.

Adopté.

Démission – M. Jean-Claude Ouellet

R18-10-206

Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte la démission de monsieur Jean-Claude Ouellet, employé municipal en date du 31 Juillet 2018.

Adopté.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

R18-10-207

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte de travailler en collaboration avec le conseil de la Première Nation Abitibiwinni dans le but d'élaborer leur projet au sein de notre localité.

Adopté.

8- RAPPORT DES COMITÉS

Lots Intra-municipaux

Monsieur Serge Marquis nous mentionne qu'une évaluation est faite sur nos lots Intra-municipaux dans le but de connaître ce qui peut être fait sur ceux-ci.

Voirie

Monsieur Serge Marquis mentionne qu'il y a une problématique concernant le nivelage et que des correctifs ont été faits pour rétablir la qualité de nos routes.

Loisirs – La Traversée Fantastique

Madame Sonia Rivard mentionne que l'activité de l'Halloween se tiendra le 27 octobre prochain.

Société d'histoire et d'archéologie

Monsieur Luc Adam mentionne que le comité de la Société d'histoire et d'archéologie n'a pas eu de rencontre au cours du dernier mois.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque nous fait part que les tests d'eau sont tous conformes.

Comité d'embellissement

Madame Francine Lehouiller mentionne que des nouvelles sont attendues pour une réunion qui devrait avoir lieu bientôt.

Différents dossiers

Monsieur Henri Bourque, maire fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

Le 2 Octobre 2018

9- AVIS DE MOTION

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage #93 sera adopté. Une copie du projet de règlement est également déposé.

10- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 6 novembre 2018 à 19h00.

Une *séance extraordinaire* le 09 octobre 2018 à 19h00.

Une *séance de travail* le 16 octobre 2018 à 19h00.

11- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réal Lambert demande que le nivelage soit fait lorsque nécessaire dans le but d'éviter la formation de trous.

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

R18-10-208

La séance est levée à 21h00 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyée par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.